Cycle de perfectionnement « Approfondir ses connaissances en droit social »

Objectifs

- Maîtriser l'application de la législation du travail afin d'éviter les risques de contentieux
- Assimiler les principales nouveautés en droit social
- Prendre du recul sur sa fonction et conforter ses pratiques

Public

Toute personne déjà confirmée dans la fonction RH ou juridique. Juriste d'entreprise

Pré-requis

Avoir de très bonnes notions en droit social

Programme

MODULE 1 – PERFECTIONNER SA CONNAISSANCE DES CLAUSES SENSIBLES DU CONTRAT DE TRAVAIL : MOBILITÉ ; NON CONCURRENCE ; CLAUSE D'OBJECTIFS ET CLAUSE DE DÉDIT FORMATION

Intervenante : Iris Delsart

Objectifs :

- Maîtriser les règles juridiques liées à la rédaction des clauses liées à l'exécution du contrat de travail : clause d'objectifs, clause de mobilité
- Maîtriser les règles juridiques liées à la rédaction des clauses protectrices des intérêts de l'entreprise : clause d'exclusivité, clause de non-concurrence, clause de dédit formation

Programme :

1/ Les clauses liées à l'exécution du contrat de travail :

- La clause d'objectifs
- La clause de mobilité : une atteinte aux droits et aux libertés individuelles proportionnée et justifiée :
  - Les conditions de légitimité de la clause
  - La clause de mobilité, différente du changement d'affectation ou du déplacement professionnel
  - Mise en œuvre de la clause de mobilité

2/ Les clauses protectrices des intérêts de l'entreprise :

- La clause d'exclusivité
- La clause de non-concurrence :
  - Les conditions cumulatives de validité de la clause
  - Mise en œuvre de la clause
  - La possibilité de renonciation
- La clause de dédit formation

MODULE 2 – MODIFIER LE CONTRAT DE TRAVAIL EN TOUTE SÉCURITÉ

Intervenant : Camille Delzenne

Objectifs :

- Distinguer ce qui relève d'une modification du contrat de travail ou d'une modification des conditions de travail
- Valider les limites du pouvoir de direction de l'employeur
- Gérer les conséquences du refus du salarié

Programme :

1/ Le cadre juridique de la modification

- Modification des éléments essentiels du contrat de travail
- Modification pour cause économique
- Les conséquences du refus des modifications par le salarié
- Le cas spécifique des salariés protégés 2/ La modification des conditions de travail
- Les éléments qui relèvent des conditions de travail
- Les conséquences du refus du salarié

3/ Mise en œuvre pratique de la modification du contrat de travail

- Cas pratiques

MODULE 3 – DÉTECTER ET PRÉVENIR LES RISQUES PSYCHO SOCIAUX : DU JURIDIQUE AU PRATIQUE

Intervenant : Véronique Le Dren

Objectifs :

- Détecter les risques psychosociaux au travail
- Appréhender la démarche de prévention des RPS en entreprise

Programme :

1/ Définition des RPS :

- Les principaux RPS
- Un risque nouveau, pourquoi ?

2/ La responsabilité juridique de l'employeur :

- Obligation générale de sécurité incombant à l'employeur
- RPS et AT/MP
- Pourquoi intégrer les RPS dans le document unique d'évaluation ?

3/ Prévenir les RPS en entreprise :

- Les préalables
- Etat des lieux
- Démarche de prévention : acteur, restitution des résultats...
- Plan d'action

4/ Le harcèlement moral :

- « Mutation » du harcèlement moral
- Eléments constitutifs
- Comment mettre en place une enquête ?

MODULE 4 – APPROFONDIR LES DIFFÉRENTS CAS DE LICENCIEMENT POUR MOTIF PERSONNEL ET RÉDUIRE LES RISQUES EN LIEN

Intervenante : Camille Delzenne

Objectifs :

- Maîtriser les principes de base et la pratique du licenciement pour motif personnel
- Maîtriser le cadre juridique entourant le licenciement pour motif personnel des salariés protégés
- Connaître les sanctions des licenciements nuls, injustifiés et/ou irréguliers

Programme :

1/ Déterminer le motif du licenciement :

- Cerner les enjeux
- Savoir définir la notion de cause réelle et sérieuse
- Connaître les motifs prohibés

2/ Rompre le contrat de travail pour faute :

- Préparer un dossier de licenciement
- Définir et qualifier la gravité de la faute
- Constituer le dossier de licenciement
- Points de vigilance sur la procédure disciplinaire
- Dans quels cas et comment procéder à une mise à pied conservatoire ?
- Cas particulier du CDD

3/ Rompre le contrat de travail pour d'autres motifs :

- Rupture du contrat de travail liée à l'état de santé du salarié : maladie prolongée, absences répétées, inaptitude médicale, ...
- Rupture du contrat découlant de l'insuffisance professionnelle du salarié, d'une mésentente...

4/ Cas particulier du licenciement des salariés protégés :

- Etude des procédures spécifiques

5/ Les sanctions des licenciements nuls, injustifiés et/ou irréguliers

MODULE 5 – MAITRISER LE REGIME DE LA TRANSACTION ET DE LA RUPTURE CONVENTIONNELLE

Intervenant : Anne Jalilossoltan

Objectifs :

- Opérer la distinction entre la transaction et la rupture conventionnelle
- Maîtriser le régime de la transaction
- Savoir négocier avec succès une rupture conventionnelle
- Maitriser la procédure de rupture conventionnelle
- Gérer les situations particulières (salarié protégée, en arrêts de travail, etc...)
- Mesurer les retombées financières et le risque de contentieux

Programme :

1/ Distinguer transaction et rupture conventionnelle :

- La distinction entre transaction et rupture conventionnelle :
- Les avantages et inconvénients de deux notions

2/ La négociation de la transaction :

- Rappel du cadre juridique de la transaction
- Les conditions de validité : conditions de forme et de fond
- Les effets de la transaction entre les parties
- Les conséquences du non-respect de la transaction
- Le régime social et fiscal des indemnités transactionnelles

3/ La négociation de la rupture conventionnelle :

- Quelles sont les indemnités dues au salarié
- Le régime social et fiscal de l'indemnité de rupture conventionnelle
- Un recours juridictionnel est -il possible après une rupture conventionnelle ?
- Préparer la négociation :
  - Avoir les bons arguments pour négocier
  - Préparer un dossier argumenté
  - Sur quels points faut-il être très vigilant ?
  - Comment négocier les conditions financières ?

4/ La procédure de rupture conventionnelle :

- Bien préparer l'entretien de rupture conventionnelle
- Les étapes clefs et les délais à respecter pour sécuriser la procédure
- La rédaction du formulaire d'homologation

5/ La gestion des cas particuliers :

- Avec un salarié protégé
- Avec un salarié en CDD
- Avec un salarié en alternance
- Avec un salarié en arrêt maladie ou en arrêt ATMP
- Avec un salarié en congé maternité

MODULE 6 – SÉCURISER LES RÈGLES DU LICENCIEMENT POUR MOTIF ÉCONOMIQUE

Intervenant : Camille Delzenne

Objectifs :

- Maîtriser les étapes des procédures de licenciement économique et de la mise en œuvre du PSE
- Limiter les risques de contentieux en matière de licenciement économique

Programme :

- La définition du motif économique :
  - Les difficultés économiques
  - Les mutations technologiques
  - La réorganisation de l'entreprise nécessaire à la sauvegarde de sa compétitivité
  - La cessation d'activité de l'entreprise
- La prévention du licenciement économique
- Les procédures de licenciement économique :
  - Licenciement individuel,
  - Licenciement collectif de 2 à 9 salariés
  - Licenciement collectif de 10 salariés ou plus
- Les mesures d'accompagnement :
  - Le contrat de sécurisation professionnelle
  - Le congé de reclassement
- Les suites du licenciement économique :
  - L'indemnité de licenciement
  - La priorité de réembauche
  - La contestation du licenciement

MODULE 7 – MAÎTRISER LA DURÉE ET L'AMÉNAGEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL DES SALARIÉS ET RÉDUIRE LES RISQUES JURIDIQUES

Intervenant : François Bruxelle

Objectifs :

- Maîtriser la législation et la réglementation de la durée et de l'aménagement du temps de travail
- Maîtriser les règles en matière de fixation et d'aménagement du temps de travail

Programme :

- Le principe de primauté de l'accord d'entreprise sur l'accord de branche
- L'aménagement du temps de travail
- Les seuils de déclenchement des heures supplémentaires
- Les spécificités du temps partiel : notamment le temps partiel aménagé sur l'année
- Les conventions de forfait en heures :
  - Forfait sur la semaine, sur le mois, sur l'année
- La sécurisation des forfaits jours
- Le compte-épargne temps :
  - Conditions de mise en place
  - Conditions d'alimentation
  - Conditions d'utilisation...

MODULE 8 – GÉRER L'INAPTITUDE DU SALARIÉ : DÉLAIS, VISITES ET PROCÉDURE

Intervenante : Anne Jalilossoltan

Objectifs :

- Comprendre l'incidence d'un avis d'inaptitude et sécuriser ses démarches à la suite du constat d'inaptitude
- Connaître les règles en matière de recherche de reclassement
- Anticiper et respecter la procédure de licenciement pour inaptitude

Programme :

1/ Sécuriser ses démarches à la suite du constat d'inaptitude :

- Distinguer inaptitude et invalidité
- La visite médicale de reprise
- Vérifier l'avis d'inaptitude du médecin du travail
- Que faire en cas d'aptitude avec réserves ?
- Le cas particulier de la reprise à temps partiel thérapeutique

2/ Mener la recherche de reclassement :

- La dispense de recherche de reclassement depuis la loi travail
- Comment procéder aux recherches de reclassement ?
- Quel type de poste de reclassement proposer ?
- Dans quel périmètre géographique doit-on reclasser le salarié ?

3/ Eviter les pièges liés à la rupture du contrat de travail :

- Connaître les étapes de la procédure de licenciement ;
- Connaître et évaluer les incidences financières du licenciement pour inaptitude

MODULE 9 – COMPRENDRE LES RÈGLES ESSENTIELLES EN DROIT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Intervenante : Solange Seck

Objectifs :

- Se repérer dans l'environnement juridique actuel de la formation professionnelle pour en comprendre les enjeux et impacts dans la gestion quotidienne de la formation dans l'entreprise
- Comprendre le système de financement de la formation professionnelle et de l'apprentissage en France pour optimiser ses fonds formation
- Orienter et accompagner le collaborateur vers le dispositif d'accès à la formation adapté à ses besoins et à ceux de l'entreprise

Programme :

1/ Comprendre l'environnement juridique actuel de la formation :

- Focus sur les dernières évolutions en matière de formation professionnelle
- Les principales obligations de l'employeur en matière de formation professionnelle

2/ Appréhender le système de financement de la formation professionnelle continue :

- Le financement de la formation professionnelle en France
- Le rôle des nouveaux acteurs

3/ Valider les principaux dispositifs d'accès à la formation :

- Le plan de développement des compétences
- Le Compte personnel de formation
- Le projet de transition professionnelle
- Focus sur « Les nouveaux entretiens de parcours professionnels » et la période de reconversion

MODULE 10 – COMPRENDRE LE CADRE LÉGAL ET LES ÉLÉMENTS CLEFS DE LA NÉGOCIATION COLLECTIVE EN ENTREPRISE

Intervenante : Véronique Le Dren

Objectifs :

- Comprendre le cadre juridique des relations collectives en entreprise
- Identifier les partenaires à la négociation collective en entreprise et les thèmes obligatoires

Programme :

1/ Identifier les partenaires à la négociation dans l'entreprise

2/ Comprendre les thèmes de négociation

3/ Comprendre le déroulement et l'issue de la négociation :

- Les réunions, le calendrier
- Les conditions de validité d'un accord majoritaire ou non
- Le procès-verbal de désaccord
- Le dépôt et la publicité

4/ La révision, la dénonciation et la mise en cause de l'accord

Méthodes pédagogiques

- Un questionnaire sur les attentes des participants est adressé avant le début de la formation
- Illustration et mise en œuvre par des cas pratiques basés sur des cas concrets
- Échanges sur les problèmes concrets rencontrés par les stagiaires
- Un support pédagogique est remis à chaque participant

Suivi et évaluation des résultats

- Document d'évaluation de satisfaction
- QCM de positionnement en entrée et d'évaluation des acquis de fin
- Nombreux exercices et cas pratiques tout au long de la formation
- Certificat de réalisation individuel

Tarif

Tarif du cycle entier

- Adhérent : 3 590€ (au lieu de 4 490€ HT) soit 359€ par module (tarif cycle entier)
- Non adhérent : 3 790€ (au lieu de 4 990€ HT) soit 379€ par module (tarif cycle entier)

Tarif par module

- Adhérent : 449€ HT
- Non adhérent : 499€ HT

Toute absence à un module sera facturée au tarif de : 449€ HT / module pour les adhérents et 499€ HT / module pour les non adhérents

Toutefois, nous vous offrons la possibilité de suivre à nouveau ce module gratuitement (sous réserve que la nouvelle session choisie s'ouvre)

Durée

Cycle de 10 demi-journées de 14h00 à 18h00, soit 40 heures de formation

Intervenant(s)

Anne JALILOSSOLTAN, Solange SECK, Véronique LE DREN, Camille DELZENNE, Iris DELSART, François BRUXELLE,

Date(s)

SESSION

MODULE #1 **02 Fév 2026** 8:30 / 12:30
MODULE #2 **12 Fév 2026** 14:00 / 18:00
MODULE #3 **02 Mar 2026** 14:00 / 18:00
MODULE #4 **16 Mar 2026** 8:30 / 12:30
MODULE #5 **09 Avr 2026** 14:00 / 18:00
MODULE #6 **29 Avr 2026** 8:30 / 12:30
MODULE #7 **28 Mai 2026** 14:00 / 18:00
MODULE #8 **01 Juin 2026** 14:00 / 18:00
MODULE #9 **15 Juin 2026** 13:30 / 17:30
MODULE #10 **29 Juin 2026** 14:00 / 18:00

SESSION

MODULE #1 **14 Sep 2026** 8:30 / 12:30
MODULE #2 **22 Sep 2026** 14:00 / 18:00
MODULE #3 **06 Oct 2026** 14:00 / 18:00
MODULE #4 **13 Oct 2026** 14:00 / 18:00
MODULE #5 **05 Nov 2026** 14:00 / 18:00
MODULE #6 **17 Nov 2026** 14:00 / 18:00
MODULE #7 **23 Nov 2026** 14:00 / 18:00
MODULE #8 **30 Nov 2026** 14:00 / 18:00
MODULE #9 **08 Déc 2026** 13:30 / 17:30
MODULE #10 **15 Déc 2026** 14:00 / 18:00